

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_B340-DE
Date de télétransmission : 21/07/2015
Date de réception préfecture : 21/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B340

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Attribution d'une subvention à l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) pour l'organisation d'un showroom scientifique sur la sécurité routière le 2 octobre 2015 à la Fondation Vasarely

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DÉLAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargyes – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Richard MALLIÉ donne lecture du rapport ci-joint.

03_2_11

BUREAU DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Richard MALLIÉ

Co-rapporteur : Jean-David CIOT

Politique publique : Aménagement du territoire

Thématique : Déplacements, mobilité, transports et infrastructures

Objet : Attribution d'une subvention à l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) pour l'organisation d'un showroom scientifique sur la sécurité routière le 2 octobre 2015 à la Fondation Vasarely

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

L'IFSTTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux) organise à la Fondation Vasarely, le 2 octobre 2015 un showroom scientifique sous le thème : « Eviter l'accident, réduire ses conséquences ».

Pour mener à bien cette manifestation, il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 €.

Exposé des motifs :

L'IFSTTAR est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'IFSTTAR conduit des travaux de recherche finalisée et d'expertise dans les domaines des transports, des infrastructures, des risques naturels et de la ville pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et plus largement favoriser un développement durable de nos sociétés.

C'est un acteur majeur de la recherche européenne sur la ville et les territoires, les transports et le génie civil. Il est né le 1er janvier 2011 de la fusion de l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité) et du LCPC (Laboratoire Central des Ponts et Chaussées).

Les missions de l'Institut

L'Institut a pour missions de réaliser ou faire réaliser, d'orienter, d'animer et d'évaluer des recherches, des développements et des innovations dans les domaines du génie urbain, du génie civil et des matériaux de construction, des risques naturels, de la mobilité des personnes et des biens, des systèmes et des moyens de transports et de leur sécurité, des infrastructures, de leurs usages et de leurs impacts, considérés des points de vue technique, économique, social, sanitaire, énergétique, environnemental et humain.

Ses missions s'exercent, en particulier, au profit des services des ministères de tutelle, des autres administrations et organismes qui leur sont rattachés, des collectivités territoriales, des institutions européennes et internationales, des associations professionnelles, des entreprises et des associations d'usagers.

Dans le cadre des Décennies de l'IFSTTAR, un Showroom Scientifique sera organisé à la Fondation Vasarely le 2 octobre 2015 autour des thématiques suivantes :

- La compréhension de l'accident pour une meilleure sécurité routière ;
- La reconstitution de l'accident vers l'homme virtuel.

Il est prévu pour cet événement le programme suivant :

- L'Étude Détaillée d'Accidents, activité unique menée en France au sein du Laboratoire Mécanisme d'Accident de Salon-de-Provence, fera l'objet de présentations ludiques (films et reconstitutions d'accidents...) et sera l'occasion pour le public de comprendre l'intérêt des recherches sur l'accidentologie clinique la plus avancée de France.
- Des chercheurs urbanistes, spécialisés sur les aménagements routiers, particulièrement sur l'interaction entre comportement du conducteur et infrastructure routière auront l'occasion de présenter leurs travaux.
- Certains aspects du comportement humain, fondamental dans l'analyse de l'insécurité routière seront présentés par des chercheurs psychologues de notre Laboratoire de Salon-de-Provence.
- Les ingénieurs et chercheurs spécialisés en dynamique du véhicule exposeront leurs matériels et leurs travaux sur le concept de « boîtes noires », enregistreurs de données routières, motos instrumentées....
- Les simulateurs de conduite, devenus des outils indispensables pour l'étude de la sécurité routière, feront l'objet de présentations particulières : évolution technique des simulateurs de conduite à l'IFSTTAR : simulateur voiture, simulateur moto, simulateur piéton. Types d'expérimentation (analyse des tâches de conduite, effets de l'alcool...).
- Les « big data », les nouvelles technologies et les moyens de communication (véhicules connectés, aides à la conduite...) posent de nouvelles questions techniques sur la gestion des données sur la mobilité et la sécurité routière. Ces questions juridiques relatives à la sécurité et à la sûreté seront présentées par un chercheur juriste.
- Le Laboratoire de Biomécanique Appliquée de Marseille est spécialisé dans les crash-tests. Associé à la Faculté de médecine Nord, il réalise des crash-tests (reconstitution de chocs par projection par catapulte de véhicule légers, de moto, de piétons...). Les chercheurs présenteront l'évolution de ces expérimentations due aux améliorations des acquisitions de données (capacités de calcul, technologie de prise d'images...) mais aussi aux changements des véhicules et de leurs équipements. C'est une occasion pour le public de comprendre l'intérêt de ces expérimentations qui nécessitent de gros moyens matériels et une technologie de pointe.

- La présentation par le Laboratoire de Marseille de matériels et d'équipements de sécurité secondaire, pour éviter ou limiter les blessures (système d'anti collision actif de piéton, effets des chocs sur casque de vélo...) permettra une vision très pragmatique du danger routier.
- En collaboration avec la Faculté de médecine Nord, plus particulièrement le CERC (Centre d'Enseignement et de Recherche Chirurgical), la présentation des travaux du Laboratoire de Biomécanique Appliquée de Marseille sur la réparation chirurgicale des traumatismes complètent la vision médicale du sujet.
- Le travail de recherche sur l'homme virtuel, activité centrale actuelle du Laboratoire de Marseille présentera la genèse de cet artefact qui révolutionnera demain la recherche en accidentologie (routière, domestique, de guerre...).

Une exposition continue de posters et de matériels (moto instrumentée, prototype d'enregistreur de données routières embarqué, équipements de sécurité secondaire... d'hier et d'aujourd'hui) sera proposée. Les posters retraceront à la fois les recherches actuelles et passées, et les projets à venir. Des films récents et anciens seront projetés en boucle. Le personnel scientifique des Laboratoires sera présent pour répondre aux questions des visiteurs et participer aux échanges.

Au vu de l'intérêt que présente cette manifestation, liée à la sécurité routière, la CPA a été sollicitée pour apporter un soutien à hauteur de 2 000 €.

Compte tenu du budget disponible, il est proposé d'attribuer la somme de 2 000 €, soit au total 30,42% du budget prévisionnel de l'action annexé à la présente délibération.

■ **Pour les subventions au titre d'une manifestation :**

N° GU	+ DateManifestation	Association	Domaine d'activités	N-1Subvention	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	commission Subvention thématiqueproposée par la	Oui/nonConvention d'objectifs
2015 1394	2 OCTOBRE 2015	IFFSTAR	Déplacement	0€	6 574 €	2 000 €	2 000 €	NON

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission aménagement de l'espace et mobilité du 17 juin 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le versement d'une subvention de 2 000 € à L'IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux) ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier ;
- **DIRE** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à la section de fonctionnement du budget annexe des transports urbains, article 6574.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION 2015

**IFSTTAR
MANIFESTATION DU 2 OCTOBRE 2015**

PLAN DE FINANCEMENT

Budget Dépenses

- Location de salle : Fondation Vasarely	1 560,00 €
- Buffet sur la journée	3 450,00 €
- Mobilier (grilles exposition et mange debout)	992,00 €
- Equipements pour déménagement et déplacements de matériel (adaptations de véhicules, déplacements)	572,00 €

TOTAL	6 574,00 €
Financement IFSTTAR	3 574,00 €

PLAN DE FINANCEMENT

Budget Recettes

-	
- Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix	2 000,00 €
- Conseil Départemental	1 000,00 €

TOTAL	3 000,00 €
--------------	-------------------

OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Attribution d'une subvention à l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (IFSTTAR) pour l'organisation d'un showroom scientifique sur la sécurité routière le 2 octobre 2015 à la Fondation Vasarely

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



20 JUL. 2015